



Bordeaux, le 29 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Dominique BUSSEREAU, président du conseil départemental de la Charente-Maritime, Yves AUVINET, président du conseil départemental de la Vendée, se sont rencontrés ce jour à la préfecture de la Charente-Maritime, en présence des parlementaires, présidents et représentants des collectivités régionales et territoriales concernés par **un projet d'aménagement routier entre la Charente-Maritime et le sud de la Vendée**, afin d'établir un processus de travail permettant de faire avancer ce dossier.

Cette réunion de concertation fait suite au courrier du 24 septembre 2019 de Jean-Baptiste DJEBBARI, secrétaire d'État chargé des transports, au président du conseil départemental de la Charente-Maritime. Le secrétaire d'État y confirme l'engagement de l'État, qui figure au sein du Contrat d'Avenir de la région Pays de la Loire signé le 8 février 2019, d'apporter son soutien à un projet alternatif au projet d'autoroute A831 entre la Vendée et la Charente-Maritime.

Cette réunion a permis de rapprocher les points de vue et de présenter à l'État une proposition commune de tracé. Elle sera proposée le 23 janvier prochain au ministre au cours de l'audience qu'il accordera aux élus des deux départements.

Les représentants de l'État et les élus ont insisté sur l'attention à porter, tout au long du processus, à l'insertion environnementale du projet.